

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE  
14, rue Drouot (Paris 9°)  
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir  
5 centimes - PARIS ET DEPARTEMENTS - 5 centimes

REDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2°)  
Téléph. : CENTRAL 80-62

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.  
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR  
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
44, rue Drouot, Paris (9°)

## UN MONSTRE A DEUX TÊTES

### Le Service de Santé

IV

Dans les hôpitaux civils, il existe une commission administrative, placée sous la présidence du maire et qui est chargée du contrôle.

La direction de l'hôpital appartient à l'économiste, qui prend effectivement le titre de directeur-économiste.

Les médecins ne s'occupent que de médecine. L'économiste doit leur fournir tout ce qu'ils demandent comme médicaments et objets de pansement. Mais jamais les médecins ne peuvent s'immiscer dans l'administration de l'hôpital.

Dans le service de santé militaire, il en est tout autrement. C'est le médecin en chef, nous l'avons vu, qui est le directeur de l'hôpital. Sous ses ordres sont placés l'officier gestionnaire, les médecins traitants et le pharmacien.

Vous avez bien vu : le médecin-chef n'est pas un médecin traitant. C'est un administrateur.

La loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée dit : « La Direction prend pas part aux actes de la Gestion, qui lui est soumise. » Cela veut dire que la direction donne des ordres, mais ne peut s'occuper de l'exécution.

Or, en temps de guerre, tous les médecins-chefs de la réserve et de l'armée territoriale ont méconnu ce principe.

Les officiers gestionnaires ont dû se contenter d'obéir à tous les caprices, pour avoir la paix ; le médecin-chef d'un hôpital est très puissant ; tous les supérieurs hiérarchiques des officiers d'administration sont des médecins. On dit que les loups ne se mangent pas entre eux.

L'officier d'administration gestionnaire, n'ayant aucune autorité, conserve néanmoins la responsabilité de tous ses actes, même pénalement, à moins qu'il ne soit couvert par un ordre écrit, ce qui est rare.

On nous a menés ce système absurde ? Le médecin-chef ne connaît rien à l'administration et viole tous les règlements dont il se moque (généralement il s'en vante).

Il n'a qu'une responsabilité morale et chacun sait ce que cela veut dire.

Un médecin-chef toujours avec ma conscience. Le cynisme est quelque chose de spirituel.

Lorsque les médecins ont obtenu, pour notre malheur (on le voit par la guerre actuelle), l'autonomie du service de santé, sanctionnée par la loi du 1er juillet 1889, ils en sont devenus responsables moralement devant le Pays. Sournois.

La paperasse absorbe le médecin-chef, qui n'y connaît rien.

En d'autres termes, on a mis la charge devant les bœufs. Les médecins de-

vraient s'occuper uniquement de médecine et se trouver, pour l'administration, sous les ordres des officiers compétents en cette matière.

Le service de santé est un monstre à deux têtes, et les monstres ne peuvent vivre.

Il ne suffit pas de dire : L'officier gestionnaire est placé sous les ordres du médecin-chef.

Il faut penser que cet officier gestionnaire est responsable et seul responsable. Etant responsable, il doit commander. Autrement, c'est le conflit.

Où, il y a un conflit partout dans les hôpitaux militaires, parce nul n'y est à sa place, dans le personnel supérieur. Et c'est le service qui en souffre.

Nous n'espérons pas que nos articles vont changer cet état de choses, surtout en temps de guerre. Une réforme telle que celle que nous préconisons heurte trop d'intérêts particuliers. Les médecins forment en France un corps professionnel trop puissant. Il y a trop de députés parmi eux. Les officiers d'administration, au contraire, sont recrutés parmi les différentes classes de la société : on y trouve des notaires, des avoués, des banquiers, des comptables, des professeurs, etc.

Il n'y a aucune influence parce qu'ils sont, dès le temps de paix, divisés.

Il fallait organiser avec eux et par eux le service de santé dont les médecins sont les maîtres. On ne l'a pas fait. Il est un peu tard.

Songez qu'il n'y a, en temps de paix, que 350 officiers d'administration. Il en a fallu au moins 1.500 dès les premiers jours de la mobilisation. Pour y pourvoir et vu l'inconcevable négligence que le service de santé avait mise à nommer des officiers d'administration du cadre auxiliaire (négligence voulue), on a dû nommer à la hâte des sous-officiers à peine dégrossis, à peine lettrés, qui étaient d'excellents instructeurs dans leurs dépôts.

Or il existe en France une légion de personnes exerçant des carrières libérales, rompues aux affaires, qui auraient fait d'excellents officiers d'administration. Nul n'a fait appel à leur concours.

En revanche on a placé dans les hôpitaux, comme gestionnaires, de simples soldats (du service auxiliaire ou de la R. A. T.) auxquels on a donné — rendez le bien — des appointements d'officiers. Ces simples soldats ne peuvent porter de galons et n'ont aucune autorité. Quand on leur demandera des comptes, ils répondront avec raison qu'ils n'ont jamais sollicité les fonctions de gestionnaires et ne peuvent être rendus responsables. On rira bien après la guerre. Mais nous paierons.

A. L.

## UN MYSTERE MEDICAL

### La mort du Commissaire

Il y a quelques jours, M. Duquesne, commissaire de police de la ville de Paris, subissait une opération chirurgicale. Son état s'étant aggravé subitement, sur la demande des deux médecins qui le soignaient, on le transporta à la clinique du docteur Doyen, rue Piccini. Il y mourut peu après son admission.

A la clinique Doyen

Un certain mystère semblait planer autour de ce décès, nous sommes rendus ce matin chez le docteur Doyen. Un des collaborateurs de l'éminent chirurgien nous a fait les déclarations suivantes :

— Avant tout, je dois vous déclarer que les renseignements chirurgicaux fournis par l'œuvre de ce matin sont complètement inexacts. Je ne puis pas préciser davantage, ne voulant pas violer le secret professionnel. Je puis seulement vous dire que M. Duquesne fut transporté ici d'urgence, les médecins traitants ayant demandé par téléphone qu'il soit opéré dans notre clinique pour une opération qui ne pouvait être différée.

« Nous avons pratiqué cette opération un plus vite, et le malade succomba un quart d'heure après le pansement.

« Il paraît qu'hier plusieurs journaux avaient cité le fait de l'autopsie du commissaire demandée par le docteur Doyen, et refusée par le parquet. La censure, cependant, aujourd'hui, se serait refusée à laisser passer quoi que ce soit sur ce cas spécial. On ne voit pas bien de quoi la censure vient se mêler.

« Le docteur Doyen avait demandé à être présent à l'autopsie. Le docteur Legueu, que l'œuvre met en cause dans son article de ce matin, pouvait en faire autant. »

Tels sont les faits rapportés par l'aide du docteur Doyen.

« Nous devons ajouter que les deux médecins traitants M. Duquesne ont assisté à l'autopsie, et nous croyons savoir qu'il a permis de confirmer les résultats de l'autopsie.

« Le docteur Doyen avait demandé à être prévenu de l'heure de l'autopsie, on lui a répondu que cette autopsie n'aurait pas lieu, la famille ne le demandant pas, et, d'autre part, le docteur Legueu aurait déclaré que la mort était naturelle.

« Le public ne manquera pas de trouver extraordinaire que ce renseignement ait été demandé au docteur Legueu, Populaire, et non au docteur Doyen et aux deux médecins traitants qui ont vu mourir le malade.

### On réclame l'autopsie

« Le docteur Doyen ayant considéré que la cause de la mort ne pouvait être précisée, écrivit une lettre au médecin de l'état civil. Il disait que, se trouvant dans l'impossibilité de donner un diagnostic précis de la mort, il se permit de faire transporter le corps à la clinique où l'autopsie ne pouvant être pratiquée à la clinique pour des raisons d'hygiène.

« Le médecin de l'état civil se rangea à cette manière de voir, refusa le permis d'inhumer et le corps fut transporté à la Morgue.

« Là, on se refusa, parait-il, à faire l'autopsie, sous prétexte que la famille ne demandait pas cette formalité.

« Il y a pourtant des précédents à cet égard. Il y a quelques années, le docteur L., simple médecin de quartier, fut poursuivi à la suite de l'autopsie d'une acouchée qui avait été conduite presque mourante à l'hôpital Tenon. Le cas parut suspect, le parquet poursuivit d'office le docteur L., qui fut condamné à la prison. Les débats avaient pourtant établi que ce médecin s'était trouvé aux prises avec un cas très difficile et qu'il n'aurait pas sous la main les instruments spéciaux nécessaires.

### Singularités

« La mort de M. Duquesne, nous l'avons vu, fut considérée comme naturelle. Le docteur Legueu, que l'œuvre met en cause dans son article de ce matin, pouvait en faire autant. »

Tels sont les faits rapportés par l'aide du docteur Doyen.

« Nous devons ajouter que les deux médecins traitants M. Duquesne ont assisté à l'autopsie, et nous croyons savoir qu'il a permis de confirmer les résultats de l'autopsie.

« Le docteur Doyen avait demandé à être prévenu de l'heure de l'autopsie, on lui a répondu que cette autopsie n'aurait pas lieu, la famille ne le demandant pas, et, d'autre part, le docteur Legueu aurait déclaré que la mort était naturelle.

« Le public ne manquera pas de trouver extraordinaire que ce renseignement ait été demandé au docteur Legueu, Populaire, et non au docteur Doyen et aux deux médecins traitants qui ont vu mourir le malade.

### A Vincennes

« Et maintenant, voici les bruits qui circulent à Vincennes. »

« Le premier chirurgien qui examina l'infortuné commissaire diagnostiqua un kyste urinaire. Le docteur Legueu fit une ponction répétée à trois reprises en plein au milieu du ventre. L'opération aurait démontré qu'il n'y avait pas de tout de kyste et que la mort était due à la perforation de gros vaisseaux abdominaux, par l'instrument plongé dans le ventre.

« Le docteur Doyen n'ayant commis aucun acte de faute professionnelle ni violé aucun secret, se trouvant mis en jeu dans des conditions désobligeantes pour sa réputation scientifique, se propose de demander au ministre de la Justice que l'autopsie soit ordonnée, à justice devant être égale pour tous.

« Si l'information est faite, l'exhumation sera demandée.

« Nous aurions voulu enregistrer les déclarations du docteur Legueu. Mais le chirurgien n'était pas à Paris, ce matin.

### Les Serviteurs de l'Etranger

## L'abjuration de Ferdinand

Excommunié en 1895 pour avoir fait confier son fils, le petit Bonnet, suivant le rite orthodoxe, Ferdinand, quand il voulut devenir catholique.

Les Assomptionnistes obtinrent du pape Benoît XV la levée de l'excommunication lancée par Léon XIII.

Ferdinand n'eut plus qu'à abjurer.

Cette abjuration eut lieu à Pâques.

Mais où ?

Il eût été naturel que Ferdinand choisît, pour y abjurer publiquement ses erreurs passées, la cathédrale de Sofia, sa capitale, ou encore la chapelle de l'archevêché.

Il n'en fit rien.

Le clergé séculier n'existe pas pour Ferdinand.

La hiérarchie ecclésiastique non plus.

Il n'y a que les moines.

Même pas ! Il n'y a que les Assomptionnistes.

Les Assomptionnistes, qui savaient pourtant qu'ils servaient les intérêts de l'Autriche au détriment des intérêts de la Russie et de nos nôtres, en facilitant la conversion de Ferdinand, n'avaient pas ménagé leurs efforts pour obtenir du Pape que cette conversion devint possible. Mais ils entendirent être payés de ces efforts, et de cette trahison. Ils exigèrent, entre autres choses, que Ferdinand leur fit de la publicité, leur donnaient une bruyante investiture officielle, en choisissant, pour abjurer solennellement, leur chapelle.

« La condition indispensable de son rapprochement avec François-Joseph et l'Autriche.

« Le plus drôle de cette histoire plutôt triste, c'est que ce R. P. Gervais Quessard fut aussi décoré par le gouvernement français. « Vive l'Empereur ! »

« Il y avait sans doute aussi, dans cette chapelle de Philippoli, le jour de l'abjuration, le R. P. Pélégri Vandecommissaire, supérieur général des missions assomptionnistes en Orient, vieux moine égrillard qui, quand il était installé à Phanaraki, près de Stamboul, avec une aristocratique Oblate de l'Assomption, amusa de ses aventures la colonie française de Constantinople... »

### Traîtres partout !

« La cérémonie terminée, Ferdinand était redevenu catholique. Il rentrait dans le giron de l'Eglise romaine. Il pouvait se réconcilier avec l'Empereur François-Joseph pour assassiner de concert avec lui, son ancien allié la Serbie et se lever contre la Russie, bienfaitrice de son peuple.

« Il ne perdit pas de temps.

« Nous pouvons voir tous ces jours-ci, en lisant le récit de ce qui se passe au Balkans, quel fut le résultat de cette abjuration, obtenue et facilitée par des moines français.

« C'est cette même bande de moines qui, nous ayant trahis de la sorte en Orient, veulent provoquer en France une funeste guerre civile, en s'associant à toutes les entreprises de royalistes de l'Action française contre la paix publique, contre l'union des citoyens, contre le crédit de la France et l'unité du gouvernement... »

### M. Amette à Rome

M. Amette, cardinal-archevêque de Paris, est attendu à Rome. Il sera, naturellement, reçu par le Pape. Le correspondant particulier du Journal des Débats dit que, dans les cercles du Vatican, on attache une grande importance à cette visite.

M. Amette aura beau dire et beau faire... il ne réussira pas à « déboucher » le Pape, ni même à obtenir de lui qu'il suspende ses manœuvres indécentes contre les Alliés.

CE JOURNAL NE DOIT PAS ÊTRE CRIÉ

## LES SERBES VAINCRONT

### Débuts pleins de promesses

« Si l'on en croit la presse allemande, les vaillantes armées serbes auraient prochainement à soutenir le choc de 750.000 hommes : 400.000 Austro-Allemands et 350.000 Bulgares.

« Mais le colonel Feyler nous démontre judicieusement qu'il ne faut pas croire la presse allemande. Il ne le dit pas explicitement, mais ses calculs le prouvent surabondamment.

« L'ensemble des effectifs austro-allemands est évalué à 240.000 hommes approximativement répartis comme suit :

120.000 hommes sur le front qui se développe sur le Danube et la Save au couchant de Gradeste et un nombre égal entre cette ville et Orsova.

« Quant aux effectifs bulgares, le total de 350.000 hommes correspond à la totalité des forces dont dispose le tsar Ferdinand, y compris les formations de territoire.

« A cet égard, le colonel Feyler fait très justement observer que la neutralité des Grecs et des Roumains n'est pas suffisamment garantie pour permettre aux Bulgares de découvrir leurs frontières du nord et du midi.

C'est vraisemblablement sur ce secteur que les troupes alliées accrocheront les armées bulgares, dans le double but de sauvegarder le trafic par la voie ferrée et d'établir une base d'opérations contre la Bulgarie.

Il y a également lieu de penser que l'intervention anglo-française présentera le caractère d'une offensive massive, afin d'apporter une décision rapide et couper les communications aux forces bulgares opérant vers le nord.

R. Lecointre-Patin.

### La France déclare la guerre à la Bulgarie

A l'issue du Conseil des ministres de ce matin, la note suivante a été communiquée :

« La Bulgarie étant entrée en action à côté des ennemis et contre un des alliés de la France, le gouvernement de la République constate que l'état de guerre existe entre la Bulgarie et la France à partir du 18 octobre, 6 heures du matin, du fait de la Bulgarie.

### Sous-marins allemands sur les côtes roumaines

Bucarest, 13 octobre, remise le 17. — On mande de Balteac qu'un sous-marin allemand a accosté avant-hier vers midi près du Cap Galacra, dans la Nouvelle Dobroudja, où l'équipage du navire a demandé aux gardes-frontières roumains du pain et de l'eau. Le sous-marin s'est ensuite dirigé vers Vama.

Le lendemain matin, vers 8 heures, un autre sous-marin, battant pavillon ottoman, et portant les initiales « U-6 N. 26 », a accosté devant la pêcherie de Galacra, d'où il est parti quatre heures après pour Vama.

### COMMUNIQUE OFFICIEL

« En Artois, nous avons enlevé hier soir une forte barricade au sud-est de Neuville-Saint-Vaast et nous nous sommes maintenus après avoir repoussé deux contre-attaques au cours de la nuit.

« Dans le secteur de Lihons, bombardement violent de part et d'autre.

« Aucun incident à signaler sur le front de l'Aisne, en Champagne, ni en Argonne.

« En Lorraine, nous avons encore gagné cent mètres de tranchée au nord de Reillon au cours de combats rapprochés et opiniâtres.

« Nos avions ont bombardé dans la nuit du 15 au 16 les centres de ravitaillement allemands de Maizières, d'Azouange et la gare d'Arvicourt.

### Aux Dardanelles

« La première quinzaine d'octobre a été calme.

« Des tentatives faites par les Turcs pour approcher de nos tranchées à la mine ont été enrayées par l'explosion de nos contre-mines.

« L'artillerie turque a été active mais pas efficace, grâce à la supériorité de nos propres batteries.

« Nos avions ont journellement bombardé avec succès divers établissements et camps de l'ennemi.

### MORTS DUES AUX BOMBES JETÉES PAR UN DIRIGEABLE ENNEMI

« Sur les neuf autres victimes, trois jeunes gens dormaient ensemble dans une maison frappée par une bombe et étonnamment par deux autres qui la frappèrent, la première bombe à la façade, les autres en arrière.

« Une famille composée du père, de la mère et de la fille, périt ensevelie dans les débris d'une petite villa à côté de laquelle une autre maison s'est effondrée.

« Une couturière a été retrouvée morte dans la cave où elle s'était réfugiée dès la première alarme. Un débris lui avait traversé le corps.

« Un jeune homme qui avait fui hors de sa maison, fut mortellement atteint au ventre, pendant qu'une autre personne qui était restée à s'habiller ne fut pas atteinte.

« Un autre jeune homme fut trouvé assis mourant au bas d'un mur, son bras coupé net était resté dans sa manche. A ceux qui venaient à son secours, il dit : « Je reste solide au poste. »

« Il y eut neuf cas de mort résultant de blessures pour lesquelles le verdict du jury a été simplement : « Morts dues aux bombes jetées par un dirigeable ennemi ». Le Coroner ayant demandé au jury de ne pas employer la formule « assassinat imputable au kaiser » employée lors du torpillage du « Lusitania ».

LE « BONNET ROUGE » EST LE SEUL GRAND JOURNAL REPUBLICAIN DU SOIR.

## Pour la Grâce d'Etcheverry

Nous avons reçu les signatures de :

M. A. Cation, docteur ès-sciences, professeur à la Sorbonne ; Lehmann, 25, rue Humboldt ; Bergel, professeur à l'Institut Océanographique ; Mollard, professeur à la Faculté des Sciences ; Lalande, professeur adjoint à la Faculté des Lettres ; Béhat, professeur à l'École de Pharmacie ; Abraham, professeur à la Sorbonne ; Bloch, docteur ès-sciences ; Eugène Bloch, professeur au Lycée Saint-Louis ; Leclerc, éditeur ; Szwengulowski, inspecteur général de l'Instruction publique ; E. Hantz, professeur à la Faculté des Sciences.

## Contre l'Alcoolisme Le Projet Malvy

Interdiction générale, pour les femmes et les mineurs

« Le « Bonnet Rouge » annonçait hier qu'au conseil des ministres d'hier, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a fait ressortir le principe d'un règlement général pour la vente de l'alcool sur tout le territoire.

Cet arrêté, qui n'est pas encore tout à fait au point, a pour but de compléter la circulaire en date du 21 août dernier, dans laquelle le ministre proposait aux préfets un modèle de réglementation départementale.

Le nouvel arrêté de M. Malvy a pour but d'uniformiser pour toute la France les décisions prises dans chaque département par les préfets, décisions qui variaient selon les régions.

D'une façon générale, il stipule :

1° L'interdiction de la vente au détail des spiritueux, « jusqu'à midi », pour les hommes, à partir de dix-huit ans ;

2° L'interdiction « absolue » de la vente au détail des spiritueux aux femmes et aux mineurs jusqu'à dix-huit ans.

## L'Action Française à Monaco

L'énumération des boissons qui échappent à l'interdiction, serait celle de la circulaire du 21 août. On va étudier s'il ne conviendrait pas d'y joindre certaines liqueurs fabriquées avec des fruits qui sont des spécialités régionales, bien qu'elles fissent plus de 18 degrés. Des modifications concernant l'étendue de l'interdiction pourraient aussi être apportées.

Le ministre de la guerre va prendre un arrêté analogue applicable aux militaires.

L'Action Française a mené, pendant des mois, contre M. de Joly, préfet de Nice, la campagne la plus odieuse. Pendant des mois, elle n'a cessé de reprocher au représentant du gouvernement, ses rapports d'avant la guerre avec le consul d'Autriche-Hongrie, M. Jellinek-Mercédès, — comme si un préfet pouvait ne pas avoir de rapports avec un consul !

L'Action Française savait l'amitié, l'intimité de M. du Curel, évêque de Monaco, avec le même personnage. Elle savait même que M. du Curel, sous prétexte d'intérêts religieux, négociait avec M. Jellinek la substitution des Durach de Wurtemberg aux Grimaldi sur le trône de Monaco. L'Action Française n'a pas une fois fait allusion à la conduite de l'évêque catholique et romain.

Par contre, la campagne d'insinuations contre M. de Joly a cessé comme par enchantement le jour où quelques journaux ont fait allusion aux relations intimes de M. du Curel avec ce même consul... Admettez cette logique : un préfet ne peut recevoir, sans trahir son pays, un homme lettré, sans trahir son pays, un homme lettré, sans trahir son pays, un évêque peut négocier avec lui dans l'intérêt religieux et dans l'intérêt de l'Allemagne !

Depuis, l'Action Française se contente d'intriguer pour que Rome donne comme successeur à M. du Curel, décédé au mois de juin, un de ses amis qui continuerait sa politique : l'abbé R...

LA VIE DE PARIS

Les Dimanches de Paris

Les hôpitaux de Paris ont reçu les blessés des dernières attaques. Les jours de paix, le peuple connaît déjà pour son dimanche le chemin de l'hôpital, mais alors le drapeau de secours ne barrait pas la porte de sa croix pourpre.

Fanny Clar.

Pour les soldats musulmans

La Société l'Algérienne, dont le siège social est 33, boulevard Haussmann, offrira pour l'Aid el Kebir (fête du Mouton) le « couscous » aux blessés algériens musulmans des hôpitaux.

Regain de criminalité

On a pu croire un instant que MM. les assassins, cambrioleurs et autres apaches, laissés libres par l'autorité militaire, pour des raisons d'âge ou de santé, s'étaient résolus, eux aussi, à respecter l'union sacrée.

Communiqué monténégrin

Cetigné, 12 octobre. (Retardée dans la transmission). — Le 11 octobre, l'ennemi a attaqué vigoureusement les troupes monténégrines près de Driva et de Grabovo, essayant de s'emparer de nos positions, sans succès.

Lilla à louer

VILLA FELICIE, avenue des Baumettes, N°6, tout proche la promenade des Anglais. Bail annuel 2.400. Sous-location jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1916, 1.500 fr.

Les Planches

ÉCHOS

A propos de la mise sous séquestre, enfin ordonnée, de l'Agence Marinelli, notre confrère Le Ray Buis, observe, après en avoir publié l'arrêt in-extenso : — Parfait ! Mais est-ce bien sûr que Marinelli ne continue pas tout de même, par personne interposée, l'exploitation de son agence... et des artistes ?

AU CŒUR DE LA MÊLÉE ÉROSTRATISME

Répliques à M. Rénaitour

Comme mon contradicteur, M. Rénaitour, dont je me plais à louer la courtoisie, je vais résumer, de mon point de vue, cette potémique qui n'est pas vaine, puisqu'elle porte sur quelque chose d'utile : les principes mêmes que nos armes défendent, la Démocratie, le Droit, la Civilisation en face de l'arrestation barbare tudesque, et l'opinion unanime qu'à la lumière de ces principes, tous les Français devraient se faire de la guerre.

Par une ruse de dialectique un peu grosse — qu'il me permette de le lui dire — M. Rénaitour a brusquement interrompu notre colloque pour fouailler, comme sur mon dos, les Masson et autres évergumés de la réaction. L'argument s'énonçait ainsi : « Voyez, P. H. Loyson a attaqué Romain Rolland, mais Frédéric Masson aussi ; quant à dire que tous deux sont de la même enguance et que leurs acrobaties se valent ! Cela, bien sûr, M. Rénaitour ne l'exprime point, mais qui sait s'il n'espère pas que certains lecteurs le penseront ? Classique manœuvre de réunion publique : brouiller les idées par un appel à des sentiments qui n'ont rien à voir dans le débat. Ni moi, ni les lecteurs du « Bonnet Rouge » n'en serons dupes. Que penserait M. Rénaitour de cette variante : « Voyez, Francis de Pressensé et Jean Jaurès croyaient en Dieu ! » mais les écrivains y croient aussi, donc tous calotins du même béditier ? Les basses injures personnelles dont Romain Rolland a été l'objet ne m'inspirent que « dégoût, et je peux m'en porter garant. » P. H. Loyson comme à Albert et de Christian Cornelissen, contre M. Rolland, dans la « Bataille Syndicaliste », peu suspecte de nationalisme (31 août et 22 août) — « position insoutenable », « point de vue, à mesure qu'il l'expose, plus faux, plus infécond, plus inhumain » ; « de telles formules n'ont aucun sens », « sa lettre m'a stupéfié », « vanité d'attitude », « pharisaïsme » ; « grand enfant à deux mains gauches », « une espèce de prédateur brandissant sans bien regarder, les foudres de la littérature » (Ch. Cor.) 4. Toute la série des contradictions étonnantes de M. Rolland dans son appréciation de la guerre.

CONCESSION DE M. RENAITOUR M. Rénaitour a reconnu que ce fut une injustice flagrante de M. Rolland d'avoir (en septembre 1914) rendu « également responsables de la guerre les « tribuns socialistes » et les « partis ouvriers » allemands et « français ». Le fait de s'être souvenu de Jaurès en « an plus tard » (en août 1915), n'excuse pas ce fâcheux oubli.

SILENCE DE M. RENAITOUR M. Rénaitour s'est dérobé à la discussion des points suivants, quel qu'il soit en bloc de « griefs de détail » : 1° La fuite de M. Rolland en Suisse, pour, en temps de guerre, se mettre au service des « Allemands » comme des Français. 2° Les lamentations de M. Rolland qui se plaint d'avoir « sacrifié sa « paix », ses « intérêts » littéraires et ses amis », tandis que des millions d'hommes se font tuer. 3° Les vigoureux articles de Charles Albert et de Christian Cornelissen, contre M. Rolland, dans la « Bataille Syndicaliste », peu suspecte de nationalisme (31 août et 22 août) — « position insoutenable », « point de vue, à mesure qu'il l'expose, plus faux, plus infécond, plus inhumain » ; « de telles formules n'ont aucun sens », « sa lettre m'a stupéfié », « vanité d'attitude », « pharisaïsme » ; « grand enfant à deux mains gauches », « une espèce de prédateur brandissant sans bien regarder, les foudres de la littérature » (Ch. Cor.) 4. Toute la série des contradictions étonnantes de M. Rolland dans son appréciation de la guerre.

Stéphane SERVANT.

L'Enseignement de l'Allemand

Ce que répondent les négociants à l'enquête de M. Maurice Ajam

Nous avons cité quelques-unes des réponses recueillies par M. Maurice Ajam, l'actif député de la Sarthe, dans : — Que tendra l'enseignement de la langue allemande en France ?

M. LEOPOLD BELLAN, Conseiller municipal de Paris, ancien président du Conseil municipal, président de la Société d'Enseignement moderne.

M. LEOPOLD BELLAN représente au Conseil municipal le quartier le plus commerçant de la ville de Paris.

Le traité de Francfort, qui, à la suite de la guerre de 1870-71, a fait de la France dans une situation d'infériorité vis-à-vis de l'Allemagne, a permis à celle-ci de nous inonder de ses produits depuis quarante-cinq ans.

Je estime que le traité de paix qui suivra la guerre de 1914-1915, et qui consacra la victoire des Alliés, doit avoir les mêmes résultats en sens inverse.

Or, pour quantité d'industries touchant à la nouveauté et à la mode, les Allemands ont les Autrichiens étaient déjà tributaires de la France.

Il faut donc penser qu'après la guerre, le nouveau traité de paix permettra aux industriels français l'écoulement du plus grand nombre possible de marchandises dans les deux pays vaincus.

Il nous faudra donc des voyageurs et des employés capables de nous aider dans cette extension de nos opérations avec les deux pays. Pour cela il est indispensable que la France apprenne plus que jamais l'allemand. Ceci aura en outre l'avantage d'éviter à quantité de maisons françaises de prendre dans leurs magasins et dans leurs bureaux des employés de nationalité allemande et de donner du travail à nos nationaux.

Léopold BELLAN.

Courrier des Spectacles

Opéra Comique. — Mardi, à 1 heure 30, Répétition générale du gala italien, au bénéfice de la Croix Rouge italienne. Jeudi 21 octobre, matinée à 1 heure 30 pour la rentrée de Mlle Marthe Chenal, la Tosca, avec MM. Fontaine, Jean Périer, Bellhomme, Azéma. Le spectacle sera complété par le premier acte de Pausanias (Mlle Brunet, MM. Fontaine, Albert) ; la Traviata (scène du deuxième acte) (Mlle Berthe César, MM. Paillard, Glusne) et l'exécution des hymnes nationaux.

Scala. — Aujourd'hui dimanche à 9 heures 30 grande matinée avec la triomphale revue Made in Scala, même interprétation que le soir. Jane Marconi, Augé, Villy, Jéméa, Fremont, etc. Un fanfaillie d'orchestre pour 3 francs. Tél. Nord 55-85.

Les Grandes solennités organisées au profit des Artistes par M. Max Charpentier reprennent le dimanche 31 octobre au Théâtre. L'orchestre et les chanteurs comme l'an dernier, compléteront 300 exécutions. Rendant un juste hommage à notre grand Berlioz, l'Association Inaugurera ses solennités par l'exécution de la Damnation de Faust.

CE SOIR :

THEATRES COMEDIE FRANÇAISE, 8 h. Le Demi-Monde. OPERA COMIQUE, 8 h. La famille Benoitson. OPERA-BONAPARTE, 8 h. Manon. TRIANON LYRIQUE, 8 h. Les Noces de Jeanette, Galinée.

AUX ÉCOUTES

Une Lettre de M. René Gillouin

Monsieur le Directeur, Puisque vous avez bien voulu vous occuper, dans des termes auxquels je suis fort sensible, de l'attitude de l'Action française à l'égard d'un écrivain qui a le tort irrémédiable d'appeler choses et gens par leur nom, peut-être auriez-vous la bonté de donner l'hospitalité aux brèves réflexions suivantes.

« L'homme voit » qui signe interim et à ce propos je dois m'excuser d'avoir imputé à M. Longnon, sur la foi d'un renseignement que j'avais lieu de croire exact, ses plates divagations m'a consacré jusqu'à ce jour quatre entrefilets dans l'Action française. Le premier contenait un essai de discussion ; j'y ai répondu dans la Lanterne, et de telle sorte qu'interim a immédiatement substitué à la discussion l'insulte. Puis, aveuglé par la fureur au point de ne plus savoir lire et de ne pas comprendre que les expressions de Touchebon du Roi et de Chose Ducal n'étaient pas de moi, mais de la Lanterne, il m'a cherché, en manière de représailles, un surnom injurieux et qui rimait avec mon nom : Gillouin, Biboubin ; procédé de poléme d'un poléme qui serait un voyou ou échoué de manège ? Je laisse au lecteur le soin d'en décider.

« Pour les Belges et les Français des régions envahies Une Tombola Notre collaborateur Georges Barthe a fait hier, dans ces colonies, toute la nuit, dans ce peuple belge resté sous la botte allemande. Aussi est-ce avec l'empressement le plus absolu, dans tous les coins de la Belgique, le peuple français, que ce lui-ci répondra à l'appel de ses frères de Belgique. Les œuvres qui s'occupent du ravitaillement de la Belgique ont besoin d'être aidées. Leurs fonds s'épuisent. Il faut les renouveler. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de Belgique. Le Comité National de Secours et d'Alimentation, qui s'est constitué à Bruxelles, le lendemain des hostilités, a assumé la tâche si difficile de ravitailler la Belgique. Depuis quelques semaines, ce Comité a même décidé d'étendre leurs services à qu'à nos départements envahis de